



# MESSAGE D'INFORMATION DE SANTÉ PUBLIQUE

Date :  
03/04/2026

**Émetteur :**

Direction générale de la santé

**À l'attention de :**

Médecins, Pharmaciens, Infirmiers, Sage-femmes

**ZONE GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉE**

National  Territorial

## Covid-19

### Campagne de renouvellement vaccinal Covid-19 des plus fragiles au printemps 2026

**MESSAGES CLÉS**

- En complément de la campagne de vaccination automnale contre la grippe et le Covid-19 qui s'est achevée le 28 février dernier, la Haute autorité de santé (HAS), maintient sa recommandation concernant l'organisation **d'une campagne de renouvellement vaccinal contre le Covid-19 au printemps, pour les personnes les plus à risques de formes graves.**
- Le renouvellement vaccinal se déroulera entre **lundi 20 avril et mardi 30 juin 2026.**

- Les **personnes dont la protection immunitaire diminue plus rapidement** dans le temps pourront bénéficier de cette vaccination supplémentaire. Il s'agit des :
  - **Personnes âgées de 80 ans ou plus ;**
  - **Personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge ;**
  - **Résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et des unités de soins de longue durée ;**
  - **Toute personne à très haut risque (situation médicale individuelle).**
- Les commandes de vaccins par les effecteurs de ville ont été interrompues à la fin de la campagne hivernale et reprennent à partir de la session du **vendredi 3 avril au mardi 7 avril 2026**, selon les modalités décrites ci-après.



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Mesdames, Messieurs,

À la suite de la campagne automnale de vaccination contre la grippe et le Covid-19, une campagne de renouvellement vaccinal contre le Covid-19 est organisée au printemps 2026, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de santé.

Cette campagne vise à maintenir la protection des personnes les plus exposées aux formes graves, dans un contexte de diminution progressive de l'immunité.

### **1. Public concerné par le renouvellement vaccinal de printemps**

Conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé (HAS), la vaccination est recommandée pour les personnes les plus à risque de formes graves :

- **les personnes âgées de 80 ans ou plus ;**
- **les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge ;**
- **les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et en unités de soins de longue durée, quel que soit leur âge ;**
- **toute personne identifiée comme étant à très haut risque, selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec les équipes soignantes.**

Un **délai minimum de six mois doit être respecté depuis la dernière injection ou infection**. Ce délai peut être réduit à trois mois pour les personnes les plus à risque de formes graves, dans le cadre d'une décision médicale partagée avec les équipes soignantes.

### **2. Calendrier de la campagne de rappel**

La campagne de renouvellement vaccinal se déroulera **du 20 avril au 30 juin 2026** avec possibilité de prolongation en fonction de la situation épidémiologique.

Ce calendrier permet d'assurer une protection des personnes les plus fragiles pendant la période estivale, tout en garantissant leur rééligibilité au début de la campagne automnale dans des conditions optimales.

### **3. Organisation logistique de la campagne**

Les commandes de vaccins pourront être effectuées via le portail de Santé publique France selon le calendrier prévisionnel suivant :

- **Ouverture hebdomadaire** du portail de commande avec **une 1<sup>ère</sup> session planifiée entre vendredi 3 avril et le mardi 7 avril 2026**
- Livraisons des doses commandées aux officines le jeudi et le vendredi de la semaine suivante, soit à J+10 sauf exceptions.
- Début de la vaccination : **lundi 20 avril 2026**



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

#### **4. Modalités de commande des vaccins**

A compter de la première session de commande du 3 au 7 avril 2026, les officines pourront commander des flacons du vaccin **Comirnaty® LP.8.1** de Pfizer-BioNTech pour elles-mêmes et pour les effecteurs autorisés qui leur en font la demande directement sur [l'outil de commande de Santé publique France](#).

Par la suite et durant toute la durée de la campagne de vaccination, le portail de commande ouvrira hebdomadairement **jusqu'à la session des 22 et 23 juin incluse**. Les commandes de vaccins pour les effecteurs de ville seront suspendues par la suite. Les doses livrées lors des dernières sessions des campagnes de vaccination constitueront un stock de sécurité pour des vaccinations urgentes et exceptionnelles en ville.

Durant l'été, le portail de commande rouvrira exceptionnellement pour permettre à certains patients immunodéprimés d'accéder aux vaccins en ville. L'ouverture est prévue les **17 et 18 août 2026**.

**Les vaccins seront livrés selon les délais habituels, à savoir entre le jeudi et le vendredi de la semaine suivante, soit à J+10 sauf exceptions.**

L'officine peut consulter sa confirmation de commande présentant le détail des quantités commandées et la date de livraison prévisionnelle dès le mercredi suivant la session de commande à partir de 18h00, via [l'outil de commande de Santé publique France](#) (dans l'onglet suivi de commande) ; l'officine est invitée à prévenir les professionnels de santé pour lesquels elle a commandé. Il est par ailleurs recommandé de planifier les rendez-vous à partir du lendemain de la date de livraison prévisionnelle indiquée dans la confirmation de commande.

#### **5. Fin de la distribution des dispositifs médicaux par l'Etat**

**Nous vous informons également de la fin de la distribution des dispositifs médicaux (DM) associés aux vaccins contre le Covid-19 (seringues, aiguilles) par Santé publique France.**

L'arrêt de la distribution s'explique par le retour à des conditions d'approvisionnement normalisées, caractérisées par l'absence de tension sur le marché des seringues et des aiguilles, ainsi que par la sortie du contexte de crise, qui ne justifie plus le maintien de dispositifs d'acquisition centralisés par l'État.

Nous vous invitons donc à constituer désormais les stocks nécessaires de DM conformément aux résumés des caractéristiques des produits des vaccins Comirnaty® disponibles sur la [base de données publique des médicaments](#) afin de permettre le bon déroulement des campagnes de vaccination contre le Covid au sein de vos établissements.

Je vous remercie pour votre mobilisation et votre engagement.

**Pr Didier LEPELLETIER**  
Directeur général de la santé  
*Original signé*



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ANNEXE**

- **Comirnaty® LP.8.1 30µg/dose dispersion injectable (bouchon gris) – Forme adulte (12 ans et +)**

Présentation : ce vaccin, prêt à l'emploi (**ne nécessitant pas de dilution**), est présenté sous forme de flacons multidoses qui contiennent 6 doses de 0,3 ml.

Conservation : dans la limite de leur durée de conservation de 18 mois, les flacons décongelés (précédemment congelés) peuvent être conservés entre 2°C et 8°C pendant un maximum de 10 semaines.

Administration : une dose de vaccin (0,3 ml) doit être administrée exclusivement par injection intramusculaire. Une surveillance de 15 minutes est recommandée après la vaccination. La boîte de vaccins est dépourvue de notice, mais il est possible d'obtenir le résumé des caractéristiques du produit (RCP) ainsi que des informations complémentaires relatives au bon usage du vaccin en scannant le QR Code présent sur la boîte.

- **Comirnaty® LP.8.1 10µg/dose dispersion (bouchon bleu foncé) – Forme pédiatrique (5 – 11 ans)**

Présentation : ce vaccin, prêt à l'emploi (**ne nécessitant pas de dilution**), est présenté sous forme de flacons multidoses qui contiennent 6 doses de 0,3 ml.

Conservation : dans la limite de leur durée de conservation de 18 mois, les flacons décongelés (précédemment congelés) peuvent être conservés entre 2°C et 8°C pendant un maximum de 10 semaines.

Administration : une dose de vaccin (0,3 ml) doit être administrée exclusivement par injection intramusculaire. Une surveillance de 15 minutes est recommandée après la vaccination. La boîte de vaccins est dépourvue de notice, mais il est possible d'obtenir le résumé des caractéristiques du produit (RCP) ainsi que des informations complémentaires relatives au bon usage du vaccin en scannant le QR Code présent sur la boîte.

- **Comirnaty® LP.8.1 3µg/dose dispersion (bouchon jaune) – Forme pédiatrique (6 mois – 4 ans)**

Présentation : ce vaccin est présenté sous forme de flacons multidoses qui, **après dilution**, contiennent 3 doses de 0,3 ml.

Conservation : dans la limite de leur durée de conservation de 18 mois, les flacons décongelés (précédemment congelés) peuvent être conservés entre 2°C et 8°C pendant un maximum de 10 semaines. Après dilution, le flacon doit être conservé à une température entre +2°C et +30°C et doit être utilisé dans les 12 heures.

Administration : une dose de vaccin (0,3 ml) doit être administrée exclusivement par injection intramusculaire. Une surveillance de 15 minutes est recommandée après la vaccination. La boîte de vaccins est dépourvue de notice, mais il est possible d'obtenir le résumé des caractéristiques du produit (RCP) ainsi que des informations complémentaires relatives au bon usage du vaccin en scannant le QR Code présent sur la boîte.